Image not found or type unknown

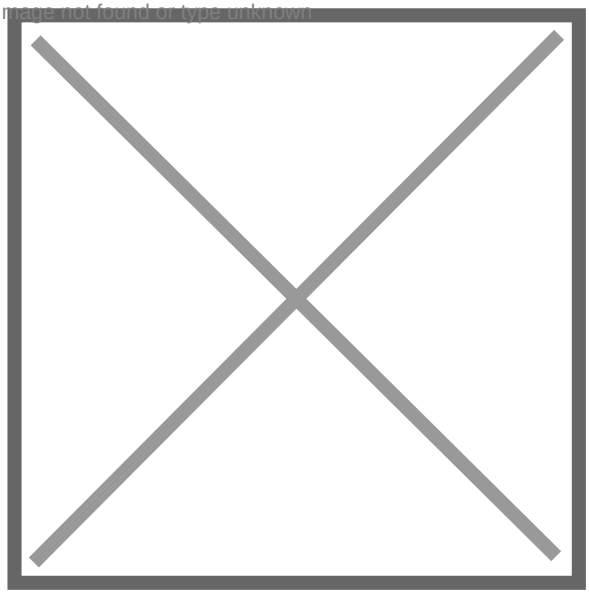

Ge a cédé mon crédit a credirec... et les problèmes commancent !

Par **lg1971**, le **11/01/2010** à **12:26**

Bonjour,

En 2000, j'ai contracté un credit avec la société GE Money banque (revolving). Suite a une perte d'emploi en 2003, j'ai constitué un dossier à la BDF, celui ci a été accepté et j'ai eu depuis, 3 dossiers avec moratoire de 18 mois chacun.

Le dernier moratoire prenant fin en sept. 2009, et ayant décroché un CDI, j'ai recontacté GE et avons trouvé un accord amiable pour le remboursement de ma dette. Somme dûe en septembre 2009 : 2115 euros. J'ai versé en oct, Nov. et déc. 42 euros. (soit 126 euros)

Hors au mois de décembre, la société GE money banque (a qui je doit 2115 euros) a cédé mon crédit à la société **Credirec** qui elle, me réclame les 2115 euros **+ 2115 euros de pénalités de retard** soit un montant de 4230 euros.

Mes questions sont les suivantes :

- Peut il y avoir des pénalités de retard, qui n'existaient pas en sept. 2009, et concernant une période ou ma dette était "gelée" par la BDF ?

- Dois je quand même commencer a rembourser par le biais de Credirec ?

- Dois je leur faire un courrier leur stipulant les sommes déjà versées a GE (126 euros) ?

Merci de vos réponse, cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés